RCS : ROMANS
Code greffe : 2602

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ROMANS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 00487
Numéro SIREN : 810 907 873
Nom ou dénomination : ABALONE TT PROVENCE

Ce dépôt a été enregistré le 20/09/2023 sous le numéro de dépôt B2023/009752

SAS ABALONE TT PROVENCE

6 RUE DES ECOLES

26130 ST PAUL TROIS CHATEAUX

Dossier financier de l'exercice en Euros
Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

certifié conforme à l'original
Nantes, le 11/09/2023

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2021 12			Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	9 890.00	9 890.00				
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	32 545.89	23 669.91	8 875.98	2 889.74	5 986.24	207.15
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts	15 321.00		15 321.00	7 100.00	8 221.00	115.79
	Autres immobilisations financières	2 800.00		2 800.00	1 200.00	1 600.00	133.33
	Total II	60 556.89	33 559.91	26 996.98	11 189.74	15 807.24	141.27
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	481 633.07	49 472.99	432 160.08	224 642.09	207 517.99	92.38
	Autres créances	168 427.16		168 427.16	303 687.41	-135 260.25	-44.54
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	3 969.22		3 969.22		3 969.22	
	Charges constatées d'avance (3)	7 912.73		7 912.73	6 334.02	1 578.71	24.92
	Total III	661 942.18	49 472.99	612 469.19	534 663.52	77 805.67	14.55
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	722 499.07	83 032.90	639 466.17	545 853.26	93 612.91	17.15

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an 18 121.00
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2021 12	Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 121 000)	121 000.00	121 000.00		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	12 100.00	11 785.51	314.49	2.67
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	620.18	63 841.98	-63 221.80	-99.03
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	-20 523.23	32 077.69	-52 600.92	-163.98
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	113 196.95	228 705.18	-115 508.23	-50.51
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	1 521.19	854.76	666.43	77.97
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	116 846.25	61 496.19	55 350.06	90.01
	Dettes fiscales et sociales	402 360.92	251 176.35	151 184.57	60.19
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	5 540.86	3 620.78	1 920.08	53.03
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	526 269.22	317 148.08	209 121.14	65.94
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	639 466.17	545 853.26	93 612.91	17.15
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	526 269.22	317 148.08		

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2021 12			Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	2 158 972.31		2 158 972.31	1 458 285.04	700 687.27	48.05
Chiffre d'affaires NET	2 158 972.31		2 158 972.31	1 458 285.04	700 687.27	48.05
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			22 322.79		22 322.79	
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			44 565.96	15 275.21	29 290.75	191.75
Autres produits			681.06	202.33	478.73	236.61
Total des Produits d'exploitation (I)			2 226 542.12	1 473 762.58	752 779.54	51.08
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			335 649.44	189 259.92	146 389.52	77.35
Impôts, taxes et versements assimilés			39 081.99	19 025.25	20 056.74	105.42
Salaires et traitements			1 543 205.77	1 002 582.32	540 623.45	53.92
Charges sociales			379 947.35	215 742.80	164 204.55	76.11
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			2 807.88	1 884.20	923.68	49.02
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			203.21	145.41	57.80	39.75
Total des Charges d'exploitation (II)			2 300 895.64	1 428 639.90	872 255.74	61.05
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			-74 353.52	45 122.68	-119 476.20	-264.78
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afferentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2021 12	Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	778.03	1 246.82	-468.79	-37.60
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	778.03	1 246.82	-468.79	-37.60
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	1 881.34	1 737.81	143.53	8.26
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	1 881.34	1 737.81	143.53	8.26
2. Résultat financier (V-VI)	-1 103.31	-490.99	-612.32	-124.71
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	-75 456.83	44 631.69	-120 088.52	-269.07
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	55 000.00		55 000.00	
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	55 000.00		55 000.00	
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	66.40		66.40	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	66.40		66.40	
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	54 933.60		54 933.60	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)		12 554.00	-12 554.00	-100.00
Total des produits (I+III+V+VII)	2 282 320.15	1 475 009.40	807 310.75	54.73
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	2 302 843.38	1 442 931.71	859 911.67	59.59
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	-20 523.23	32 077.69	-52 600.92	-163.98

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

SAS ABALONE TT PROVENCE

6 RUE DES ECOLES

~~26130 ST PAUL TROIS CHATEAUX~~

ANNEXE DU 01/01/2021 AU 31/12/2021

CECOM Experts-comptables
ZA LA CROIX CARREE

50180 AGNEAUX

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 639 466.17 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 2 158 972.31 Euros et dégageant un déficit de -20 523.23 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Le 1er décembre 2021, la société a absorbé la société ABALONE TT Aix en Provence, avec effet rétroactif au 1er janvier 2021. La fusion emporte, ainsi qu'il résulte de l'article L. 236-3 du Code de Commerce, la transmission universelle de l'ensemble du patrimoine de la Société Absorbée à la Société Absorbante.

Les parties déclarent que les conditions d'application du régime de dispense d'agrément prévues par l'article 209 II 2 du CGI sont réunies. En conséquence, les déficits antérieurs d'un montant cumulé de 79 645 euros sont automatiquement transférés, et dans leur intégralité, sur les bénéfices ultérieurs de la société bénéficiaire des apports.

Par ailleurs, la Société Absorbée a bénéficié de la part de la société Abalone France de plusieurs abandons de créances, assortis de clauses de retour à meilleure fortune.
La Société Absorbante s'engage à reprendre ces engagements, ce qu'accepte expressément la société Abalone France, pour un montant total de 245 000 euros.

La crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n°2020-290 du 23 Mars 2020 constituent des événements majeurs qui ont continués de produire leurs effets au titre de de l'exercice clos le 31 décembre 2021. A ce titre, les actifs et passifs, les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat au 31 décembre 2021 sont comptabilisés et évalués en tenant compte de ces événements et de leurs conséquences connues à la date d'arrêté des comptes.

L'entreprise constate que ces événements n'ont pas d'impact significatif sur son activité.

Eu égard à ces mesures et à la situation de l'entreprise en résultant à la date de l'arrêté des comptes, l'entreprise estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

La crise sanitaire actuelle liée au Covid-19 et la promulgation d'un nouvel état d'urgence sanitaire dans le cadre de la loi n°2021-160 du 15 février 2021 n'ont pas d'impacts significatifs sur l'activité de l'entreprise. L'état d'urgence sanitaire précité a pris fin au 1er juin 2021 et la loi n° 2021-689 du 31 mai 2021 a instauré un régime

transitoire de sortie de crise qui s'étend à ce jour jusqu'au 31 juillet 2022.

Les incidences de ces événements liés à une situation existant à la date de clôture de l'exercice, sont prises en considération dans les comptes, selon les modalités définies au paragraphe de l'annexe relatif aux "informations au titre des événements significatifs et faits caractéristiques de l'exercice".

Néanmoins, la situation actuelle étant évolutive, tant au regard de la dégradation des conditions d'activité que des mesures de soutien que le Gouvernement propose jour après jour, les comptes ne prennent en compte que les éléments disponibles à la date d'arrêté des comptes. Dans ces conditions, une information complémentaire sera communiquée si nécessaire à l'occasion de l'assemblée générale annuelle d'approbation des comptes, c'est-à-dire si des événements importants intervenus entre la date d'arrêté des comptes et la présentation de ces comptes à l'assemblée générale impactent l'activité et la situation financière de l'entreprise, sans pour autant nécessiter de modifier les comptes déjà arrêtés.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1-1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Informations générales complémentaires

Au cours de l'exercice, la société ABALONE France a consenti une subvention d'équilibre à hauteur de 55 000 euros.
Au cours des exercices précédents, la SAS ABALONE France a consenti les subventions d'équilibre suivantes :
- au 31/12/2018 : 160 000 euros
- au 31/12/2019 : 30 000 euros
- au 31/12/2020 : 55 000 euros

Ces subventions sont accompagnées de la clause dite de retour à meilleur fortune définie de la manière suivante :
Le retour à meilleure fortune sera constaté dés lors que le résultat de la société ABALONE TT PROVENCE deviendra bénéficiaire tout en garantissant le maintien des capitaux propres à un montant au moins égal à celui du capital social, dans la limite annuelle de 50% du résultat d'exploitation.
Une somme égale à l'excédent constaté sera alors affectée directement au compte créditeur du créancier, en proportion de sa créance par rapport au total de l'abandon, ceci chaque année et jusqu'à apurement complet de l'abandon.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	5 890		4 000
Installations générales agencements aménagements divers	6 363		2 736
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	9 265		14 182
TOTAL	15 628		16 918
Prêts, autres immobilisations financières	8 300		9 821
TOTAL	8 300		9 821
TOTAL GENERAL	29 818		30 739

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			9 890	9 890
Installations générales agencements aménagements divers			9 100	9 100
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			23 446	23 446
TOTAL			32 546	32 546
Prêts, autres immobilisations financières			18 121	18 121
TOTAL			18 121	18 121
TOTAL GENERAL			60 557	60 557

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	5 890	4 000		9 890
Installations générales agencements aménagements divers	5 391	2 345		7 736
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	7 347	8 586		15 933
TOTAL	12 738	10 932		23 670
TOTAL GENERAL	18 628	14 932		33 560

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	4 000				
Instal.générales agenc.aménag.divers	2 345				
Matériel de bureau informatique mobilier	8 586				
TOTAL	10 932				
TOTAL GENERAL	14 932				

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	4 199	48 942	3 669		49 473
TOTAL	4 199	48 942	3 669		49 473
TOTAL GENERAL	4 199	48 942	3 669		49 473
Dont dotations et reprises d'exploitation			3 669		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	15 321	15 321	
Autres immobilisations financières	2 800	2 800	
Clients douteux ou litigieux	59 368	59 368	
Autres créances clients	422 265	422 265	
Impôts sur les bénéfices	25 754	25 754	
Taxe sur la valeur ajoutée	13 854	13 854	
Divers état et autres collectivités publiques	3 444	3 444	
Groupe et associés	93 544	93 544	
Débiteurs divers	31 831	31 831	
Charges constatées d'avance	7 913	7 913	
TOTAL	676 094	676 094	
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	8 221		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	1 521	1 521		
Fournisseurs et comptes rattachés	116 846	116 846		
Personnel et comptes rattachés	170 015	170 015		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	80 526	80 526		
Taxe sur la valeur ajoutée	121 631	121 631		
Autres impôts taxes et assimilés	30 189	30 189		
Autres dettes	5 541	5 541		
TOTAL	526 269	526 269		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	10.0000	12 100			12 100

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	35 276
Total	35 276

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	240
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	40 132
Dettes fiscales et sociales	114 137
Autres dettes	5 541
Total	160 050

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	7 913
Total	7 913

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 3 940 euros.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Effets escomptés non échus	19 537
Total (1)	19 537

Engagements reçus

GARANTIE FINANCIERE EULER	131 178
Total	131 178

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	2 426
45 à 54 ans	11 à 20 ans	
35 à 44 ans	21 à 30 ans	
moins de 35 ans	plus de 30 ans	
Engagement total		2 426

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 62 ans
- turn over : 5%
- taux d'inflation : 2%
- taux d'actualisation : 0.90%

ATTESTATION DE CONFORMITE DES DOCUMENTS COMPTABLES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

La société ou la personne morale désignée ci-après

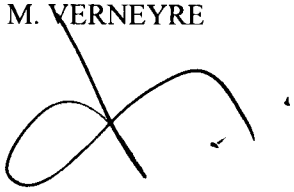
ABALONE TT PROVENCE
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 121000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 6 RUE DES ÉCOLES
26130 SAINT PAUL TROIS CHATEAUX
810907873 RCS ROMANS

Représentée par la société ABALONE FRANCE, SAS au capital de 500 000,00 euros dont le siège social est situé à Saint-Herblain (4800) 43 rue Bobby Sands, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nantes sous le numéro 383 497 963, elle-même représentée par Monsieur Jean VERNEYRE, son Président,

Certifie que les documents comptables transmis sous forme électronique sont conformes aux comptes approuvés par l'assemblée générale, ou, en cas d'associé unique, par ce dernier ;

Déclare donner mandat pour effectuer le dépôt des documents mentionnés aux articles L.232-21 à L.232-23 du code de commerce à la société ABALONE FRANCE, SAS au capital de 500 000,00 euros dont le siège social est situé à Saint-Herblain (4800) 43 rue Bobby Sands, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nantes sous le numéro 383 497 963, représentée par Monsieur Jean VERNEYRE, son Président.

Pour la société ABALONE TT PROVENCE
Sa Présidente, la société ABALONE FRANCE
Représentée par M. VERNEYRE



ABALONE TT PROVENCE
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 121000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 6 RUE DES ÉCOLES
26130 SAINT PAUL TROIS CHATEAUX
810907873 RCS ROMANS
Ci-dessous désignée « la Société »

AFFECATION DU RESULTAT PROPOSEE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 15 juin 2022

TROISIÈME RÉSOLUTION
AFFECTATION DU RÉSULTAT

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat déficitaire de l'exercice clos le 31 décembre 2021 d'un montant de -20523,23 euros au poste :
- « autres réserves » pour un montant de 620,18 euros, portant ledit poste à 0 euro,
- « report à nouveau » pour un montant de – 19 903,05 euros, portant ledit poste à -19 903,05 euros.

DISTRIBUTIONS ANTERIEURES
Par ailleurs, l'assemblée générale prend acte, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, qu'il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes au cours des trois derniers exercices :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31.12.2020			94 985 euros
31.12.2019			100 067 euros
31.12.2018			60 016 euros